



# U. G. T. G.

## Secteur des Agents de la Sécurité



Pointe-à-Pitre, le 17 Mars 2026

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **Conflit au Centre Commercial Milénis :**

#### **MILÉNIS – CCS – SAFO : 44 JOURS DE GRÈVE, ASSEZ DE MÉPRIS, PLACE AU RESPECT DES TRAVAILLEURS GUADELOUPÉENS**

Après 44 jours de grève, les Agents de sécurité mobilisés sur le site de Milénis restent debout pour une revendication claire, constante et légitime : **la réintégration de leur Camarade Freddy GONTÉ, travailleur guadeloupéen licencié pour fait de grève.**

Depuis le début de ce conflit, une réalité s'impose : ce sont des Travailleurs Guadeloupéens qui sont sanctionnés, écartés et mis sous pression sur leur propre territoire.

La société CCS basée en Martinique, et sans véritable implantation en Guadeloupe, refuse toujours de venir sur le terrain pour assumer ses responsabilités. Après 44 jours de conflit, aucun dirigeant ne s'est déplacé pour discuter avec les salariés.

Dans le même temps, l'entreprise tente de détourner le débat en avançant des arguments financiers qui ne correspondent pas à la réalité. La revendication n'a jamais été financière : elle est claire, c'est la réintégration.

Mais plus grave encore, la situation révèle des pratiques préoccupantes : remise en cause des droits fondamentaux, pressions sur les salariés mobilisés, tentatives d'intimidation liées au non-versement des salaires, répression ciblée de militants de l'UGTG, remise en cause de la désignation de Patrice MORELON en qualité de Représentant de la Section Syndicale, ainsi que des situations similaires visant d'autres camarades, notamment Morellon, au sein d'une autre entreprise présente sur le site de Milénis.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse un simple conflit. C'est une remise en cause organisée des droits des Travailleurs Guadeloupéens et de l'action syndicale sur l'ensemble du site.

Et pendant ce temps, le Groupe SAFO reste silencieux. Ce silence n'est pas neutre et engage des responsabilités.

L'UGTG le dit clairement : on ne peut pas gérer des Travailleurs en Guadeloupe depuis l'extérieur, sans jamais venir dialoguer ; on ne peut pas licencier un salarié pour fait de grève ; on ne peut pas faire pression sur des travailleurs en les privant de ressources pour les faire céder.

Les Travailleurs ne sont pas à affamer pour briser une mobilisation.

Aujourd'hui, nous exigeons la réintégration immédiate de Freddy GONTÉ, l'arrêt des pressions et intimidations contre les salariés, le respect des droits syndicaux sur l'ensemble du site de Milénis, et la présence immédiate de la direction de CCS en Guadeloupe pour ouvrir de véritables négociations.

**An Péyi Gwadeloup, Gwadeloupéyen ni dwa travay, viv é défann yo.**

**NOU PÉKÉ LAGÉ !**

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG,  
Le Délégué de Branche SECTEUR SECURITE

Petit-Louis CASIMIR (Contact : 06.90.39.70.97)